

Paris, le lundi 1^{er} février 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Discussion du Grenelle II à l'Assemblée Nationale :
Stéphane Demilly se félicite de l'examen par les députés de la boîte à outils d'une nouvelle
croissance durable**

Cette semaine va débiter à l'Assemblée Nationale l'examen en commissions du projet de loi portant engagement national pour l'environnement, dit « *Grenelle II* ».

Pour Stéphane Demilly, député de la Somme, vice président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et Secrétaire National du Nouveau Centre chargé de l'environnement, il s'agit d'une étape importante car elle concerne la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de croissance durable définie par le « *Grenelle I* » : sobre en carbone et en énergie mais riche en emplois potentiels.

D'ores et déjà, la France a commencé à s'engager sur la voie de cette croissance durable : ainsi, les 32 projets de production d'énergie à partir de biomasse qui viennent d'être retenus par Jean-Louis Borloo, après appel d'offres, représentent un investissement de 750 millions d'euros, la création de plusieurs centaines d'emplois pour une puissance totale de 250 Mégawatts, soit l'équivalent du quart de la puissance d'un réacteur nucléaire.

Pour Stéphane Demilly, le « *Grenelle II* » doit permettre d'amplifier cet élan, et les députés du Nouveau Centre y apporteront toute leur contribution lors de l'examen du texte en commissions.